

LES ILES D'HYÈRES

UNE EXCURSION

à

PORQUEROLLES

Par G. DES CHESNES

Docteur en droit. - Inspecteur adjoint des Forêts

Professeur de Sylviculture à l'Ecole Normale de Nice.



PARIS

MARESCQ-JEUNE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

27, Rue Soufflot, 27

1886

Texte Numérisé par Pierre LAURÈS, Porquerolles avril 2003.
Extrait du site : <http://mapage.noos.fr/porquerolles/>
Source : Bibliothèque Nationale (cote L7K 25168)

UNE EXCURSION

à

PORQUEROLLES

L'île de Porquerolles fait partie du groupe des îles d'Hyères, appelées Stoechades par les anciens et îles d'Or par les modernes ; les uns disent à cause des oranges qui y croissaient en quantité ; les autres, en raison de l'éclat que jettent leurs rochers taillés en facettes et leur sable feuilletés de mica. La seconde de ces étymologies semble plus justifiée que la première, en égard à l'état actuel de la végétation dans les îles d'Hyères.

Porquerolles est plus facilement accessible au touriste que les trois autres îles du groupe : Port-cros, Bagaud et l'île du Levant. Trois fois par semaine, un bateau à vapeur part de Toulon et assure les relations avec les îles d'Hyères. Après deux heures de navigation, on arrive en vue de Porquerolles, dont la citadelle et le village se détachent en blanc sur les lignes verdoyantes et rocheuses de la côte. Trois cents habitants résident dans l'île, réunis autour du fort et des bâtiments militaires ; 200 hectares environ de terres cultivées avoisinent le village. Les 1000 hectares qui forment le reste de l'île sont une vaste forêt. C'est le désir de visiter ces intéressants peuplements qui nous a attiré à Porquerolles. Nous y avons reçu le plus aimable accueil : et c'est grâce aux nombreux renseignements donnés par tous avec une bienveillance charmante, que nous pouvons offrir au lecteur des détails qui n'intéressent pas seulement les forestiers, mais qui forment par leur réunion une étude presque complète de l'île de Porquerolles.

I. Historique. : Porquerolles a successivement appartenu, dans l'antiquité, à tous les peuples conquérants du Midi : les Grecs, les Romains et les Maures.

Les Phocéens établis à Marseille y fondèrent des établissements qui eurent une certaine importance. L'empereur Claude, assailli par une tempête, y fit escale, se rendant en Grande-Bretagne. Valens, général de Vitellus, y fut fait prisonnier.

De nombreuses pièces de monnaie, A l'effigie de plusieurs empereurs romains¹, ont été découvertes chaque fois que le territoire de l'île a été l'objet de fouilles. Les habitants en ont même trouvé en labourant leurs terres.

On voit aussi à Porquerolles des amphores magnifiquement conservées, et des colliers de verroterie datant de la période romaine. Enfin deux découvertes récentes, faites par l'infatigable M. Ollivier² aumônier militaire de Porquerolles, démontrent encore à

¹ Ces pièces, déposées dans le musée de Porquerolles formé par le savant aumônier de l'île, M. l'abbé Ollivier, appartiennent aux règnes d'Auguste, de Tibère, Caligula, Claude, Néron, Vespasien, Domitien, Nerva, Trajan, Adrien, Antonin Pie, Marc-Aurèle, Faustine la Jeune, Commode Pertinax, Sévère, Gordien, Gallien, Maxence, Constantin, Crispus, Constantin II, Constans 1er, Constance II; Julien l'Apostat.

² M. l'abbé Ollivier, quoique âgé de quatre-vingts ans, s'occupe encore aujourd'hui d'enrichir son remarquable musée. Il a su réunir dans son cabinet toutes les curiosités découvertes dans l'île depuis quarante ans qu'il en est le pasteur ; il a fait de plus une collection complète des coquilles qu'on rencontre

l'occupation de l'île par les Romains.

En examinant les côtes de Porquerolles, depuis le rocher qui domine le port, on voit, à l'extrémité Est de l'île, un bloc détaché qui semble comme une sentinelle avancée dans la rade d'Hyères : c'est le rocher des Mèdes. Sa constitution minéralogique n'est pas la même que celle du reste de Porquerolles ; c'est en effet, un rocher de phyllade, très dur et à grains fins, dont l'origine géologique semble postérieure aux granites et aux quartzites de Porquerolles. Le rocher des Mèdes est taillé en arêtes à pic ; l'ascension est très difficile ; il faut se servir de cordes et de crampons pour parvenir au sommet, l'île s'élevant à environ 100 mètres au-dessus du niveau de la mer. Arrivé au but on est largement récompensé ; on se trouve en effet, sur un plateau d'une surface de quelques ares, entouré de tous côtés par des aiguilles de rochers formant comme un rempart naturel. Sur un seul point, une aiguille de 2 mètres de largeur, a été détruite, sans doute par la main des hommes, et cette ouverture permet d'apercevoir la mer ; une large pierre, qui semble taillée occupe ce vide. Le plateau du rocher des Mèdes a été habité ; on y a trouvé, à fleur du sol, des morceaux de poteries étrusques finement travaillées, qui prouvent surabondamment que son occupation par des êtres humains date au moins de l'époque Romaine, si ce n'est d'une époque antérieure. Il serait à désirer que quelque chercheur, énamouré de beaux sites et de la solitude, vint s'établir, pour plusieurs jours, sur le rocher de Mèdes, et que, muni d'outils et accompagné d'ouvriers au besoin, il creusât ce sol intact depuis tant de siècles, Il aurait certainement un riche butin de curiosités à recueillir.

La seconde découverte récente du M. l'abbé Ollivier a eu lieu en creusant un puits au canton de Notre-Dame, dans l'intérieur de l'île de Porquerolles. On a trouvé dans ces fouilles une pierre tombale remontant à l'époque romaine.

La lecture n'en est pas difficile ; elle doit se faire ainsi *Diis Manibus. — Vassia, conjux liberti Tyche, adquiescat* (Aux dieux Mânes. — Vassia épouse de l'affranchi Tyche. — Qu'elle repose en paix). L'existence d'une population romaine à Porquerolles est donc un fait indiscutable. Un peu plus tard, les moines, amateurs de tous les beaux sites et des terrains fertiles, s'y vinrent établir ; ils choisirent, dans la partie Est de l'île, une vallée profonde, dans laquelle la couche de terre végétale est de 2 mètres environ. Ce site, dominé de tous côtés par des rochers élancés et des hauteurs couvertes de pins, se trouve à l'abri de toutes sortes de vents et s'appelle *la plaine de Notre-Dame*. Renversé plusieurs fois par les Maures, le monastère paraît avoir été reconstruit, au dixième siècle, par dom Hilaire, religieux dont parle en plusieurs endroits Bouché, dans son *Histoire de Provence*.

Les Maures habitèrent Porquerolles jusque vers 1505. On a trouvé de leurs monnaies en petite quantité, mais suffisamment pour fixer nettement l'époque à laquelle ils ont résidé dans l'île. Ils ont construit à Porquerolles plusieurs forts, dont l'un porte encore aujourd'hui un nom qui indique son origine : *Ali-Castre*³

En 1519, François 1er chassa les Maures des Iles d'Or, assura la navigation des côtes et fit construire le château-fort de Porquerolles. L'île érigée en marquisat fut alors donnée à Bertrand d'Ornesan, à la condition qu'il la défendrait contre les pirates.

Henri II, comte de Provence, étendit ce marquisat aux trois Iles d'Or et confia leur défense à Christophe, comte du Roquendorf.

En 1551, un fait singulier se passa à Porquerolles les mahométans vinrent y célébrer le *Ramazzan*, leur fête solennelle.

Porquerolles paraît avoir appartenu successivement à la famille de Forbin,

sur les côtes, de la flore de l'île et des principaux animaux terrestres. Il enrichit chaque jour la plus récente de ses collections, celle de l'entomologie de Porquerolles.

³ Note de PL. Etymologie hautement fantaisiste, aucune construction mauresque n'a été trouvée dans l'île

puis à celle de Pontevès. Cette dernière en était propriétaire vers 1576, époque à laquelle l'île fut réunie au Domaine par lettres patentes du 15 avril 1576.

Plus tard, Louis XIII la donna à François d'Ornano. A la mort de celui-ci, Mathieu Molé en devint acquéreur en novembre 1638

Jean-Baptiste Louet, marquis de Marignane, la posséda ensuite.

Ce fut Richelieu qui, le premier, reconnut l'importance des îles d'Hyères et la sûreté de la rade de Porquerolles; Il fit réparer l'Ali-Castre et construire les forts du grand et du petit Langoustier.

La légende veut que d'Artagnan conduisant le Masque de fer aux Iles Sainte-Marguerite, se soit arrêté à l'Ali-Castre, afin de laisser passer une terrible tempête de vent d'Est.

En 1735. Porquerolles, par un arrêt du parlement de Paris, fut adjugée, pour 25 000 livres, aux enfants du duc de Lenoncourt. La famille de Lenoncourt ayant émigré, l'île fut mise en vente le 30 septembre 1792 et adjugée à la famille Marquant, d'Hyères,

Depuis cette époque, elle a appartenu: par petites divisions à diverses personnes. En 1858, le duc de Vicence, marquis de Caulaincourt, devint l'acquéreur de toutes ces fractions ; mais il la laissa tomber en friche et ne fit cultiver aucune de ces plaines d'une fertilité exceptionnelle.

Une fabrique de soude et d'acide sulfurique, fondée en 1827 et ruinée par les produits anglais et espagnols, possédait 45 hectares à la pointe du Langoustier ; le terrain a été acquis, en 1876, par le duc de Vicence. Celui-ci a revendu sa propriété, en 1881, à M. de Roussen, qui est le propriétaire de l'île presque entière et qui a l'intention de rétablir en culture les 4 ou 500 hectares que le duc de Vicence a laissé en friche depuis près de trente années. C'est en vignes américaines que ces terrains seront probablement plantés, comme on a déjà commencé à le faire avec un plein succès ⁴.

II. Description géographique — Le promeneur qui, partant du village de Porquerolles, suit, à l'Est la côte de l'île, rencontre une belle plage sablonneuse ; peu à peu la rive s'élève. couverte de forêts, pour atteindre la pointe de Lequin, sur laquelle est assis le fort d'Ali-Castre, à 50 mètres d'altitude. La plaine Notre-Dame conserve sensiblement la même hauteur et est dominée par un sommet de 137 mètres au-dessus du niveau de la mer. La côte continue à se relever pour atteindre 100 mètres d'élévation au cap des Mèdes, à la pointe duquel apparaît le rocher des Mèdes.

Au levant et au midi, une haute falaise très découpée règne sur les côtes de Porquerolles. Sur la rive orientale, on remarque la pointe de la Galère et les îlots du grand et du petit Serraguet. C'est là que se trouve le point culminant de Porquerolles, à 160 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Pour gagner le cap d'Armes, on descend la côte méridionale jusqu'au phare, but d'excursion pour les étrangers qui viennent hiverner à Hyères. Ce phare est situé à 83 mètres d'altitude. De la plate-forme, la vue n'est arrêtée par aucune terre sur l'immensité de la Méditerranée.

Depuis le cap d'Armes, on remonte en suivant toujours les falaises de la côte. Après avoir atteint 113 mètres d'altitude, sur un sommet où s'élèvent les ruines d'une maison qui servait autrefois de poste pour les signaux, la côte redescend vers la pointe du Brigançonnet, sur laquelle se dresse un fort qui protège l'île contre toute attaque de ce côté.

La falaise continue encore jusqu'aux approches de la pointe du Langoustier.

⁴Tous ces renseignements nous ont été fournis par l'aimable obligeance de M. Pierre Ninous collaborateur de plusieurs journaux parisiens, qui habite Porquerolles et s'intéresse vivement à toutes les questions qui touchent l'île.

Deux forts sont assis, l'un sur le cap lui-même, c'est le grand Langoustier; l'autre sur l'île du petit Langoustier, situés tous deux à 33 mètres au-dessus du niveau de la mer. La côte est dénudée, basse, mais toujours très découpée : Elle se relève brusquement à la pointe Rousset, pour s'abaisser de nouveau jusqu'au village ; elle est dès lors couverte de forêts riches et bien venantes, et reste basse et sablonneuse.

À l'intérieur de l'île de Porquerolles, on peut distinguer quatre vallées principales: A l'Est, la vallée de Notre-Dame ; au centre, la vallée qui règne entre le phare et le village; A l'ouest, la vallée de Brégançonnet ; enfin, à la pointe occidentale l'île, la vallée du Langoustier ou de la Fabrique.

Dans ces grandes dépressions, comme dans les plus petites de l'île, pas un ruisseau, pas une source, une sécheresse absolue ; çà et là, des lits de petites rivières ou de torrents, mais pas une goutte d'eau. A Porquerolles, il pleut une fois par an, et quelquefois cette bienfaisante ondée n'arrive pas chaque année. Cependant la végétation est active; chaque nuit en effet une abondante rosée rafraîchit les plantes et vient tempérer la chaleur des rayons du soleil de Provence. Le climat est remarquablement et uniformément doux. Le village de Porquerolles, protégé de tous les vents, serait une excellente station pour les poitrinaires; il renferme 300 habitants dont la plus grande partie cultive les 200. hectares de terre défrichées. Il y a aussi dans l'île quelques pêcheurs et bûcherons. Sur la place du village, se dresse une coquette église, plutôt une chapelle, appartenant à l'Etat et desservie par un aumônier militaire qui, tout en répandant autour de lui ses bienfaits, a su rassembler une superbe collection des curiosités de Porquerolles. En dehors des habitants proprement dits, l'île renferme encore un détachement d'infanterie, enfin les médecins et infirmiers attachés à un hôpital militaire de convalescence.

Le service de la poste se fait journellement, soit par Toulon, soit par Hyères, et un bureau télégraphique est établi à Porquerolles.

De nombreuses routes sillonnent l'île et assurent facilement les communications; aucune de ces voies n'est empierrée.

III. Géologie et minéralogie. — L'île de Porquerolles est formée de granites du terrain primaire. Une seule partie ne nous semble pas absolument de même origine: c'est le rocher des Mèdes, bloc immense de phyllade très dur.

Au point de vue minéralogique, on trouve à Porquerolles des quartz hyalin, cristallisés et laiteux, des quartzites et des schistes talqueux.

Enfin sur les pentes du rivage qui précèdent l'entrée de la vallée de Notre-Dame, à l'endroit où la route de la Repentance s'élève vers le fort de ce nom, on rencontre un minerai de fer très riche ; c'est un oxyde hydraté, qu'on trouve à fleur de terre. Des essais d'exploitation ont été faits en 1875 ; mais le propriétaire de l'île, le duc de Vicence arrêta les travaux avant qu'on eut pu en connaître les résultats. Il serait à désirer que ces richesses fussent mises à découvert, ou du moins qu'on analysât ce minerai.

L'île de Porquerolles est pourvue de nombreux puits d'eau douce, creusés, soit par la main des anciens habitants, soit par celle des moines. Ces puits sont inépuisables et leurs eaux sont toujours excellentes ; c'est sur le rivage de la mer qu'ils se trouvent en général. Les Indigènes disent que leur eau vient de glaciers des Alpes. Cette explication ne nous semble pas inadmissible. En tout cas, l'île de Porquerolles présente le phénomène d'une nappe d'eau douce sous-marine, phénomène qui mérite une attention spéciale.

IV. Faune maritime. — La mer qui baigne les rivages de l'île de Porquerolles présente pour le naturaliste un intérêt tout particulier en raison des espèces spéciales à la

région qu'on y découvre.

De nombreuses barques de pêcheurs génois sillonnent constamment les abords de l'île à la recherche du corail, qui y est abondant. Au milieu des coraux, se trouvent quelques espèces de bivalves très rares. Nous citerons en particulier la *venus effossa*, le *pecten pas felis*, la *terebrantula vitrea*, il faut y ajouter deux coquilles univalves: l'*ovulacarne* et la *pedicularia sicuta*. Mais les brachiopodes les plus difficiles à recueillir se trouvent surtout dans les étoiles de mer (*astropecten aurantiaeus*). Ces échinodermes, très abondants sur les côtes de Porquerolles, renferment presque tous dans leur intérieur de petits brachiopodes, qu'on découvre en disséquant les étoiles ; ces espèces sont 1° pour les bivalves : la *corbula euspidata*⁵, la *nerea costellata*⁶, l'*astarle incrassata*, et 2° parmi les univalves la *mesalia sublecussala*, l'*homalogyra rola*⁷, et enfin la *pleurolorma elegans*.

Nous ne résistons pas au désir de signaler encore quelques-unes des curieuses coquilles qu'on rencontre à Porquerolles. Nous demandons pardon au lecteur des longueurs qu'entraînera cette énumération

La *pinna nobilis* est sans contredit un des plus beaux coquillages de la Méditerranée il en est certainement le plus gros, car il atteint 80 centimètres de longueur sur 20 centimètres dans sa plus grande largeur. C'est un brachiopode bivalve, comestible après cuisson, dont le pied est orné de soies, avec lesquelles on fabrique des vêtements dans la baie de Naples. L'intérieur de la coquille est nacré dans la partie qui est habitée. Son nom *pinna* lui vient de la soie qui se rencontre au pied de ce bivalve et qui a l'apparence d'une aigrette (*penna*).

Une espèce plus petite mais plus rare à Porquerolles, est la *pinna vitrea*, ainsi appelée à cause de la transparence des valves.

Nous citerons encore la *poronia rubéa*, signalée par M. Petit de la Saussaye⁸, comme très rare. M. l'abbé Ollivier a découvert que ce genre *d'ericinidæ* se rencontre en abondance dans le *millepora agariciformis*, polypier commun sur les bords de la mer battus par les flots. Cette coquille est excessivement petite et un *millepora* en contient des milliers. Signalons aussi un *pectuneulus* inédit trouvé par M. l'abbé Olivier. Ce bivalve a quelque ressemblance avec le *pectuneulus nummarius*. mais il en diffère profondément par un pointillage rose régulier sur les deux faces des valves,

On trouve aussi à Porquerolles la *clavagella*, ce brachiopode univalve qu'on croyait n'exister que dans les mers de l'Inde ; la *tydolina citrina* et la *siliquaria anguina*. Notons encore une jolie coquille, l'*argonauta Argo* qui par sa transparence nacrée et l'harmonie de ses contours, est la reine des univalves de la Méditerranée.

On prend à Porquerolles de nombreuses étoiles (*astropecten aurantiacus*), des oursins (*echinus melo*), des *spalangus* et des *asteria*, qui représentent les plus intéressants groupes des échinodermes.

La pêche est très fructueuse sur les rivages de l'île. Sans parler des langoustes qu'on y trouve en abondance⁹, les pêcheurs prennent encore les poissons les plus beaux et les plus estimés de la Méditerranée : le loup, la dorade, le rouget, etc. Enfin nous avons vu dans les parages de Porquerolles une bande de marsouins, qui s'étaient approchés des rivages escarpés de la falaise.

V. Flore — Les grandes essences forestières de l'île de Porquerolles sont le

⁵Signalé comme très rare dans l'ouvrage de Philippi, p. 17 édit. 1836, Berlin.

⁶Mentionnée par M. Petit de la Saussaye, p.39 édit. 1869

⁷La plus petite des coquilles, presque invisible à l'œil nu.

⁸Petit de la Saussaye, p. 44 (1869)

⁹De cette abondance de langoustes sont venus les noms du grand et du petit Langoustier

pin d'Alep, le pin maritime, le chêne liège et le chêne vert.

Nous ne donnerons aucun détail sur ses diverses espèces, connues du forestier et sur lesquelles de nombreuses monographies ont été publiées¹⁰

Dans le sous bois on rencontre les espèces suivantes : trois bruyères : la bruyère arborescente (*eryca arborea*), qui atteint, dans l'île de Porquerolles, des dimensions exceptionnelles; Il n'est pas rare on effect de trouver, dans les endroits dénudés, des troncs de bruyère atteignant 50 centimètres de circonférence, tandis que les branches s'élèvent à 6 mètres de hauteur; *l'eryca scoparla* ne dépasse pas 1m,50 d'élévation ; enfin *l'eryca calluna* est très petite et se distingue des deux précédentes par ses feuilles imbriquées.

L'arbousier (*arbustus unedo*) est très commun à Porquerolles. Le qualificatif unedo (*unum edo*, j'en mange un) de cet arbuste vient, dit-on, du mauvais goût de son fruit; ce fruit est cependant recueilli avec soin dans le pays: on en fait de l'eau-de-vie estimée par les indigènes et des confitures. L'arbousier se rencontre dans les forêts de Porquerolles, la surtout où les grandes essences ont disparu par suite d'incendies. Ses fruits, lorsqu'ils ont mûri sous l'influence directe des rayons du soleil, sont plus beaux, plus rouges et plus savoureux que sous le couvert. Cet arbuste atteint jusqu'à 50 centimètres de circonférence et s'élève jusqu'à 5 mètres de hauteur.

Les genévriers ne sont pas rares à Porquerolles ; deux espèces s'y rencontrent en abondance: le *juniperus phœniceus* et le *juniperus c. jeedrus*.

On trouve aussi dans les sous-bois le chêne kermès (*Quereus cocefera*), le calycotome épineux (*spartium spinosum*) et un nerprun, le *rhamnus alaternus*.

Citons encore trois grandes espèces communes dans l'île : le pistachier lentisque (*pistacia lentiscus*), qui atteint 1m,50 de hauteur et 20 à 30 centimètres de circonférence; il y aurait là pour le propriétaire une source importante de produits qu'on pourrait retirer on greffant ces pistachiers ; l'olivier (*olea europœa*) est aussi à l'état sauvage dans les falaises; enfin le myrte (*myrtus communis*) s'élève à 4 mètres de hauteur, et sa circonférence peut atteindre 30 centimètres

Le genêt à feuilles de lin (*genista linifolia*) est une espèce spéciale à l'île de Porquerolles. Elle est mentionnée comme telle dans la *Flore de Provence* de Grenier. La floraison a lieu en mars: nous n'avons put voir en août que la graine déjà arrivée à maturité, mais non disséminée.

Le phyllaria à petites feuilles (*phillyrea angustifolia*) est aussi une plante de sous-bois forestier spéciale à l'île.

Nous mentionnerons en terminant quelques espèces qui ne se rencontrent pas dans le sous bois des forêts, mais qui n'en présentent pas moins un grand intérêt pour tout promeneur soucieux des curiosités botaniques de la région qu'il visite.

Citons d'abord le *gallium minusculum*, très petit, rare et spécial à Porquerolles

On trouve encore le *paneratum maritimum*, présentant de belles fleurs blanches en août, analogue aux lys ; *l'arum ariserium*, dont la fleur, rayée longitudinalement de blanc et de violet, apparaît en mai *l'orchis pleta*, la *cineraria maritima* et le *senecio cineraria*.

Enfin nos camarades gourmets nous feraient un grief de ne pas leur signaler à Porquerolles ce champignon exquis que l'on rencontre sur plusieurs points des côtes de la Méditerranée, *l'agaricus deliciosus*. Il lève en abondance en septembre, pourvu que l'année présente un ou plusieurs jours de pluie.

¹⁰Le Pin d'Alep, par M. Fortunet, garde général des forêts, (1865).

Emploi des principales espèces de pins, par M. Crisette-Desnoyers, garde général des forêts, (1878).

Le Chêne-liège en Algérie, par M. Lamey, Inspecteur des forêts (1879).

Le Chêne Yeuse ou le Chêne vert dans le Gard, par M.Regimbeau, Inspecteur des forêts (1879).

VI. Faune terrestre.— Nous nous contenterons de citer les noms des insectes redoutables pour les grandes essences forestières, insectes qui ont été trouvés dans l'île de Porquerolles :

Sous les écorces du chêne-liège : *helops robustus* (Mulsaut).

Sur les pins : *chaleophora mxlma* (Linné), *myrra 18-gutala* (Linné), *pissodes notatus*.

Sur le chêne vert : *elythra cylindrica* (Lacordaire).

Quelques insectes curieux se rencontrent encore à Porquerolles ; ce sont,

Sur le tamarix : le *coniatus lamarisci* (Fabricius) et le *nanophys tamarisci* (Gyllenhal)

Sur la bruyère en fleurs : la *colaspiden proxinia* (Fermaise)

Sur le genêt : l'*apion flarofemoratum*, etc.

Il n'y a pas d'oiseaux spéciaux à l'île de Porquerolles. Elle sert de halte pour les espèces qui reviennent des migrations. C'est dire que les oiseaux de passage y sont nombreux et variés. Quant aux espèces sédentaires, on peut citer : le *pétrel buffin brun*, qui vit dans les anfractuosités des falaises ; le *procellaria equinoxialis* et enfin le *merops aplaster* ou guêpier vulgaire. Comme gibier à plumes, le faisan y est à l'état naturel, de même que la caille; le perdreau y est inconnu.

Notons en passant que, pour conserver le faisan à Porquerolles, il est nécessaire de lui donner en tout temps de l'eau pour sa boisson. A cet effet, il existe dans différents sentiers de petits abreuvoirs, remplis d'eau par les soins des gardes ou d'ouvriers spécialement affectés à ce travail.

Le lapin de garenne et le chat sauvage sont les seuls quadrupèdes qui habitent l'île de Porquerolles à l'état de liberté. Les lapins se sont développés avec une rapidité désolante pour l'avenir des forêts et pour toutes les cultures de l'île. Ce n'est qu'en les détruisant radicalement c'est-à-dire en tout temps et par tout moyen qu'on arrivera à préserver de la dent du terrible rongeur les plants de vigne, les récoltes de tout genre et les jeunes semis forestiers

VII. Agriculture. — Les 200 hectares cultivés à Porquerolles sont formés, par parties à peu près égales, de vignes et de terres labourables. Le phylloxera a détruit les vignes du pays, comme cela est malheureusement arrivé presque partout dans le Midi. On en a restauré la plus grande partie en plants américains. L'espèce employée a été surtout le Jacquez. Non seulement sa réussite est assurée, mais en outre ses produits sont nombreux et de bonne qualité. M. de Roussen a remis en culture une partie des terres de la plaine de Notre-Dame laissées en friche depuis près de trente ans.

Toutes les essences indigènes avaient envahi ce terrain profond et fertile, et leurs racines y avaient trouvé une abondante nourriture ; aussi le défoncement du sol a coûté environ 700 francs par hectare. La terre retournée, on a brûlé les produits sur place, en employant le sartrage à feu couvert, et en même temps on entourait la surface ainsi préparée d'un grillage métallique, protection indispensable contre les dégâts des lapins. Les quelques hectares objets de cette culture en 1881 ont été plantés en vigne américaine Jacquez, et, dès la première année, quand nous avons visité l'île, les ceps portaient déjà de nombreux raisins. Entre les plants de vigne s'étalaient des rameaux touffus et traçants de pastèques et de melons de bonne qualité. Par malheur, on ne peut faire cette dernière culture dans les vignes que l'année qui suit le défoncement.

En 1882, M. de Roussen a fait préparer de la même manière une surface double de celle qui a été plantée en 1881. Les travaux n'étaient pas encore terminés lors de notre passage. Aussi avons-nous pu en étudier sur place toute la série.

Les terres labourables sont utilisées à la production de l'avoine, de l'orge, du blé des fèves, des petits pois, des pommes de terre, etc. Ces diverses cultures réussissent eut général bien, malgré la sécheresse; mais la paille est naturellement de petite dimension. Au milieu des terres labourables et sur leurs limites, on trouve de nombreux oliviers plantés en lignes. Les amandiers ne sont pas bien venants. Les figuiers, les poiriers et les pêchers se développent bien à Porquerolles.

Une grande ferme, dont M. de Roussen est le propriétaire, se trouve dans le village même ; elle renferme plusieurs vaches. Le mouton est heureusement inconnu à Porquerolles; donc aucun danger au point de vue du paturage en forêt. Il n'y a qu'un seul cheval dans l'île entière, il est utilisé pour les charrois et l'agrément du propriétaire. On fait piocher la terre par des journaliers, au lieu d'avoir recours au labour.

En résumé, il y aurait de grands progrès à introduire dans l'agriculture de Porquerolles; cependant l'élève du gros bétail semble difficile car il n'y a dans l'île aucune prairie, ce qui s'explique facilement par la sécheresse extraordinaire du climat.

VIII. Forêts— L'île de Porquerolles presque entière est occupée par les forêts; on effect, sur une superficie de 1,800 hectares environ, 1.000 sont à l'état boisé. Les forêts doivent donc, dans une excursion à Porquerolles, prendre la plus grande part. Nous essayerons de résumer le plus brièvement possible les faits que nous avons observés et d'en tirer quelques conclusions au point de vue du traitement des massifs que nous avons parcourus.

IX Origine des peuplements. — Les peuplements les plus âgés de l'île ne dépassent pas cinquante ans. Ils se sont installés naturellement, soit sur des terrains incultes, soit sur des sols antérieurement cultivés. Laissés à eux-mêmes vers l'âge de vingt ans, sans qu'on pratiquât aucune coupe depuis 1856, ils ont formé de beaux massifs bien pleins. Mais c'est à peine si on rencontre dans l'île 100 hectares constitués de la sorte. En effet, à côté de ces parties anciennes, on trouve de jeunes peuplements biens pleins, qui occupent environ 600 hectares et qui ont pris possession d'une partie des surfaces incendiées; car, de 1856 à 1865, presque toute l'île a été parcourue par le feu, qui a détruit les massifs formés. Le sol n'a pas été toujours occupé de nouveau aussi complètement; car, à côté de ces repeuplements pleins, on rencontre environ 800 hectares de peuplements clairsemés, ou plutôt entrecoupés de vides ; le sol y est toujours couvert de bruyères, d'arbousiers, de genévriers, au milieu desquels s'élèvent quelques pins d'Alep clairsemés, Ces parties se trouvent en général sur les hauteurs de l'île, où les graines ont pu plus difficilement se répandre naturellement. De mémoire d'homme, il n'y a eut aucun repeuplement forestier, si ce n'est quelques plantations faites par les soins du régisseur de l'île, M. Bert, en 1867, dans le désir de savoir comment le pin pinier réussirait. Cet essai a donné de bons résultats et nous permet de classer ce pin au nombre des essences qui prospèrent à Porquerolles.

En résumé, les 1,500 hectares de forêts de Porquerolles se sont constitués par les forces seules de la nature, entravées malheureusement dans leur essor par les incendies. Sur 100 hectares environ, le sol de l'île est dénudé et commence à se raviner; mais des circonstances particulières, sur lesquelles nous reviendrons, motivent suffisamment cette étrange anomalie.

Description des cantons. — En sortant du village à l'Est, on rencontre le *canton de la Courtade* ; massif très serré, constitué en pin d'Alep presque pur, avec quelques rares maritimes en mélange et quelques chênes verts clairsemés en sous-étage.

Pas de jeunes semis sur le sol. Le sous bois est peu abondant, on peut même dire qu'il n'existe pas sur des surfaces de plusieurs hectares. Les pins d'Alep qui constituent ce peuplement doivent avoir de quarante à cinquante ans. Ils ont en moyenne une circonférence de 1m,20, mesure prise à 1 mètre du sol. La hauteur des fûts sous branches est de 12 mètres. Ce peuplement est absolument à l'abri de l'incendie, grâce à la disparition du sous-bois. Pour amener le développement plus rapide des sujets d'avenir, il y aurait lieu de desserrer un peu ce massif par une éclaircie modérée.

Le canton *du Masque De Fer* est constitué en pin d'Alep pur, de quarante ans environ. Dans les parties basses, se rapprochant des rivages de la mer, le peuplement est complet et bien venant ; mais le sous-bois est assez abondant. Les arbres atteignent en moyenne 1m,35 de circonférence ; cependant la hauteur des fûts est moindre que dans la Courtade; elle varie entre 9 et 10 mètres. Dans les parties élevées du canton, à mesure qu'on se rapproche du fort de la Repentance, le peuplement est toujours constitué en pin d'Alep pur, mais les sujets sont très clairsemés, se présentent sans fûts, couvert de branches basses, souvent isolés au milieu de grands vides occupés par les bruyères, les arbousiers et les genévriers.

Il y aurait lieu de mettre ce peuplement à l'abri de l'incendie en détruisant les sous-bois sur les rivages du canton et en établissant de larges tranchées dans la partie supérieure. Cette dernière devrait être en outre l'objet de repeuplements artificiels, indispensables pour y constituer le massif.

Le canton de la Jonquière présente deux types de peuplements bien distincts, âgés l'un d'environ vingt ans, l'autre de douze à quinze ans. Le premier est constitué en pins d'Alep, disséminés en mélange avec quelques pins maritimes beaucoup plus jeunes qui ont occupés récemment les clairières. Le sous-bois est abondant et très exposé à l'incendie. Le second, formé de pins d'Alep purs, est très serré, très complet et très bien venant. C'est le plus beau type de massif de pin d'Alep jeune (douze à quinze ans) que nous ayons jamais vu. Il a été l'objet d'un nettoyage en 1881 et est aujourd'hui complètement à l'abri du feu ; l'opération y a été pratiquée avec soin, et le massif, au lieu d'être fatigué, comme le sont quelquefois les peuplements récemment parcourus, est en excellent état de végétation. Au-dessous du chemin qui longe ce massif, se trouvent quelques chênes verts d'une belle venue, âgés d'environ soixante ans et formant un petit bouquet très touffu

Le canton *de Notre Dame* se compose d'un peuplement de pins d'Alep d'un âge moyen de vingt ans, d'abord pur dans le voisinage de la ferme et très complet, mais qui se clairière ensuite en s'avançant vers l'intérieur des terres et s'y trouve en mélange avec le chêne-liège. Ce canton, un des plus étendus de Porquerolles, comprend environ 400 hectares riches et d'un avenir assuré. Çà et là quelques pins maritimes, mais en petite quantité.

Nous avons pu voir une coupe à blanc étoc faite par le propriétaire sur 10 hectares environ. Nous reviendrons plus loin sur les résultats que nous avons pu constater dans cette exploitation malheureusement prématurée.

Le chêne-liège est bien venant dans l'île, et les sujets que nous y avons rencontrés assurent pour l'avenir des richesses croissantes. On peut évaluer à 7000 pieds le nombre des sujets de cette essence disséminée sur le canton de Notre-Dame. Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de chercher à l'introduire dans les parties qui n'en renferment pas ; nous pensons que, si jamais on essaye d'en semer dans d'autres cantons, les essais devront être faits avec une grande prudence et à peu de frais ; sinon on s'exposerait à de

graves mécomptes. Il y aurait lieu, dans le canton Notre-Dame, de nettoyer le sous-bois, pour éviter l'incendie.

La *plaine de la Courtade*, séparée du canton Notre-Dame par des collines occupées presque exclusivement par les morts-bois, présente un beau peuplement de pins d'Alep, d'âges variés, depuis quinze jusqu'à cinquante ans, on général bien plein et bien venant. On y trouve encore quelques chênes-liège et des pins maritimes Le nombre de pieds des premiers peut être évalué à 1000 environ. Comme dans la plaine Notre-Dame, Il faudrait couper les morts-bois dans la plaine de la Courtade, ou du moins y ménager de vastes tranchées, pour préserver ce beau peuplement du danger de l'incendie.

L'Oustaou dé Diou (la maison de Dieu). — Ce canton, qui tire son nom d'un crucifix trouvé jadis dans un puits existant dans son enceinte, est bien moins riche que le précédent. A côté de belles parties en pins d'Alep presque purs, de quinze ans environ, on aperçoit de grands vides occupés seulement par les bruyères et l'arbousier. C'est surtout aux abords de la ferme, située au milieu du peuplement, que l'on rencontre ces parties dénudées provenant sans doute de terres jadis cultivées. Il y aurait lieu,, tout en nettoyant les massifs, de reboiser les parties occupées par cette végétation arbustive.

Le *Château* ne contient que 2 hectares, appartenant au génie et entourant le fort de Porquerolles. Le massif, très serré, est formé de pins maritimes, atteignant 7 à 8 mètres de hauteur sous branches. Il serait bon de desserrer ce beau peuplement, pour assurer le large développement des sujets d'avenir.

Le *Caillasson* est le canton qui s'étend de part et d'autre de la route qui mène de Porquerolles au phare. Le peuplement est bien venant, serré, constitué en pins d'Alep, à l'état presque pur, avec quelques maritimes en mélange; leur âge est de vingt ans environ. Le danger de l'incendie, plus grand sur les bords d'une voie fréquentée par les promeneurs, doit faire hâter, plus là que partout ailleurs, le nettoyage des sous-bois, au moins à proximité du chemin du Phare.

La *Vieille Bergerie* présente à la partie inférieure un beau massif de pins d'Alep, bien venant, de 1 hectare, dont les sujets, âgés de quarante ans environ, sont biens espacés. En remontant du côté de la falaise, le peuplement s'éclaircit, puis les pins d'Alep deviennent rares, disséminés au milieu: des bruyères et des arbousiers. Enfin, on continuant à monter, on trouve uns taillis simple de chênes verts présentant tous les caractères du chêne yeuse dur. Le peuplement est complet, bien venant et âgé d'environ quinze ans.

Le *canton du Brigannonnet* s'étend sur 400 hectares environ, avec des aspects très variés. A la partie supérieure, les bruyères et l'arbousier ont envahi tout le sol parcouru en 1865 par un terrible incendie ; çà et là quelques rares pins d'Alep rabougris ont pu s'installer. A la pointe du Brigannonnet cependant le peuplement est complet en pins d'Alep; mais les vents ont courbé les arbres qui se sont installés sur ce cap, de telle sorte qu'ils sont tous branchus jusqu'à la base.

A la partie inférieure du canton, les peuplements sont. bien pleins, constitués en pins d'Alep et chênes verts en mélange. La où l'incendie a passé, les sujets ont environ quinze ans ; mais les parties que le feu a épargnées présentent un peuplement bien plein en pins d'Alep âgés de cinquante ans environ, avec des chênes verts en sous-bois. Les bruyères

ont complètement disparu sous ce massif qui malheureusement n'occupe pas plus de 30 hectares. Nous avons pu voir dans cette partie des pins d'Alep de 2 mètres de tour, mesure prise à 1 mètre du sol, qui, d'après les renseignements que nous avons recueillis, ne doivent pas avoir plus de quatre-vingts ans.

Le *canton des Langoustiers ou de la Fabrique* est absolument dénudé. Quelques rares bruyères, genêts et arbousiers apparaissent tant dans les parties inférieures que sur les collines qui dominent cette vallée. On aperçoit cependant, sur la plus élevée d'entre elles, des pins d'Alep ayant résisté aux émanations de la fabrique d'acide sulfurique qui a fonctionné pendant de longues années dans la plaine des Langoustiers. Le sol commence à se raviner sur les pentes dépourvues de végétation; qu'une saison de pluies vienne à Porquerolles, une érosion plus active pourra amener la destruction des puits et du réservoir d'eau douce, ainsi que celle de la fabrique elle-même. Il y a urgence à reboiser ce canton, le repeuplement sera facile; car la végétation n'a disparu que sous l'influence persistante des vapeurs d'acide sulfurique.

Le *canton de Beau-Renaud* est constitué en bruyères, en arbousiers, en pistachiers, en genêts, en myrtes et en genévriers avec quelques rares pins d'Alep et des cépées de chêne vert disséminées. Ce peuplement, qui occupe environ 200 hectares, s'est formé à la suite d'incendies qui ont ravagé ce canton; il y aura lieu de le repeupler en pin d'Alep.

Enfin le *canton de Maubousquet ou de Pointe Prime* présente, sur la côte, des pins d'Alep battus par les vents. Les sujets assis sur le littoral sont branchus et bas; mais, en s'avancant dans le massif, les pins se relèvent et forment un superbe peuplement dont les arbres ont 8 à 9 mètres de hauteur de fût sous branches. Le massif est très serré, bien plein, et le sol absolument dénudé comme dans la Courtade; ce peuplement de 50 ans n'occupe que 10 hectares au plus, le reste du canton a été ravagé par un incendie, et est occupé par des pins d'Alep et maritimes, disséminés, âgés de 15 à 20 ans, au milieu des bruyères et des autres plantes arborescentes de Porquerolles.

Exploitations — Le lecteur connaît maintenant tous les peuplements de l'île de Porquerolles. Pendant les vingt années que M. le duc de Vicence en a été propriétaire, aucune exploitation n'a été faite, si ce n'est celle du liège sur les chênes. Cette exploitation a toujours eu lieu dans l'île par le mode du *jardinage* ou *furtage*. On a reproché à ce système d'avoir l'inconvénient d'obliger à parcourir annuellement de trop grandes étendues, de faire perdre beaucoup de temps pour la recherche des arbres à démascler et d'augmenter considérablement les frais. L'expérience a démontré que ces craintes étaient exagérées. Il a bien fallu reconnaître que le défaut d'uniformité dans la croissance des lièges était un obstacle qui ne permettait pas de soumettre l'exploitation de ce produit aux conditions d'un aménagement régulier sans exposer l'exploitant à des pertes certaines¹¹. Mais on enlève à Porquerolles des lièges de 9 à 10 lignes, c'est-à-dire de 20 à 22 millimètres, qui sont peu marchands, tandis qu'on ne devrait pas les récolter avant qu'ils aient atteint au moins 12 lignes, c'est-à-dire 27 millimètres. Le revenu tiré chaque année des 8000 pieds de chêne-liège de l'île est en moyenne de 1000 francs. En exigeant des entrepreneurs qu'il n'exploitent que les lièges plus épais et âgés de 8 à 9 ans, on serait bien plus certain de la conservation des arbres et on en retirerait un revenu plus grand.

Depuis 1881, l'île de Porquerolles est entre les mains de M. de Roussen, qui

¹¹ M. Lamey, Inspecteur des forêts le Chêne-liège en Algérie (1879)

l'a achetée 800.000 francs à M. le duc de Vicence. Le nouveau propriétaire a déjà remis en culture une partie des terres laissées en friche depuis 1850 dans la plaine Notre-Dame. Il a opéré dans le voisinage une coupe de 10 hectares pour savoir dans quelles conditions il pouvait espérer tirer parti du bois. Le peuplement exploité était âgé de 22 ans, incomplet, en pin d'Alep pur, ou mélangé avec des arbousiers et des bruyères. On a retiré, à l'hectare, 500 billots destinés à faire des pieux ou des planches, 40 stères de bois de feu et 6000 fagots de bruyères, arbousiers et branches de pin.

Lorsque nous avons traversé la coupe, l'exploitation était finie depuis six mois environ, et les fagots seuls étaient vendus. Les habitants de Porquerolles, jouissant toujours d'un climat doux et d'une température sensiblement égale, ne consomment pas d'autres bois. Du reste ces fagots sont bien faits et de bonne qualité; outre les branches qui les composent, ils doivent renfermer deux parements ou *allumettes*, et leurs dimensions sont de 1 mètre de tour sur 1,20 de longueur.

Les bois de feu et de service n'ont pas de placement dans la localité; il faudra donc trouver acquéreur sur le continent, et il est à craindre que si M. de Roussen vend ses produits à un marchand de bois, il ne soit, amené, par suite des offres qui lui seront faites, à exploiter tous les beaux massifs de Porquerolles, âgés de 50 ans, et arrivés par conséquent à l'époque où ils pourraient s'accroître considérablement.

Nous ne croyons pas qu'il y ait nulle part ailleurs des massifs plus complets de pins d'Alep d'un âge aussi avancé. L'intérêt du propriétaire serait de les conserver sur pied; le fera-t-il ? Nous l'espérons; mais le particulier ne pourra jamais amener ces beaux peuplements à maturité complète, l'Etat seul le pourra. Il aurait à Porquerolles un vaste champ d'expériences sur les peuplements de pins d'Alep, cette essence qui s'impose sur une si grande surface montagneuse à reboiser.

Produits des forêts de Porquerolles. — Outre le bois de feu, les bourrées et le bois d'industrie qu'on a fabriqués dans la coupe de 1881, à Porquerolles, on pourrait encore recueillir d'autres produits forestiers.

1. L'écorce du pin d'Alep est très employée à deux usages:

1° *En tannerie.* — On mélange l'écorce du pin d'Alep avec celle du kermès, car cette dernière seule donnerait un cuir trop noir.

2° *Pour la teinte des filets et des voiles des pêcheurs.*

— Dans les ports importants de la Méditerranée, on fait chaque jour la *barcade*, c'est-à-dire un mélange de 4 parties d'écorce d'Alep pour 5 parties d'eau douce, qu'on fait bouillir 18 à 24 heures. Les pêcheurs doivent, pour conserver leurs filets et leurs voiles, les plonger dans ce mélange tous les quinze jours; les filets durent ainsi, en général, de quinze à vingt ans, tandis que sans cette précaution, ils seraient détériorés au bout d'un an. On compte que de ce chef, il faut 400 kilogrammes d'écorce de pins d'Alep pour teindre cinquante filets de 1500 mètres carrés. On ne récolte dans les coupes de pins d'Alep que la vieille écorce, qui seule est riche en tannin.

Il On peut gemmer le pin d'Alep comme le pin maritime.

Dès 1865. comme le constate M. de Ribbe¹², le pin d'Alep est exploité dans les Bouches-du-Rhône, et notamment dans le bois de Valbonnette et de la Barben, au point de vue de la résine. Des propriétaires du Var, ayant fait des essais à cette époque, auraient été obligés d'y renoncer. Ce n'est pas faute de résine que cette exploitation a avorté, c'est surtout par suite de l'âge auquel les particuliers coupent en général les pins. En effet, le plus souvent on enlève dans les massifs les sujets, dès lors qu'ils atteignent 0m,80 de circonférence (ce qui donne un revenu annuel de 20 à 30 francs par hectare) et de plus on élague les arbres. De la sorte: 1° on coupe les pins au moment où ils pourraient être

¹² Ch. de Ribbe, Revue agricole et forestière de Provence (1865). p. 26

gémés ; 2° l'élagage interrompt l'écoulement régulier de la résine chez ceux qui restent sur pied.

Nous croyons, que dans les peuplements âgés de Porquerolles, il y aurait un grand intérêt à essayer le gemmage, qui ne serait en rien entravé par le sous-bois, presque nul; mais il faudrait que les sujets fussent éclaircis pour permettre l'action de l'air et de la lumière, action indispensable à la production de la résine ; cette opération serait utile sous le double point de vue des productions et de la culture.

Améliorations. — En dehors de l'éclaircie, que nous venons d'indiquer comme amélioration dans les peuplements âgés de Porquerolles, deux genres d'opérations sont essentiellement nécessaires dans les peuplements de l'île. Ce sont: 1° les nettoiemens ; 2° les repeuplements des vides ou des parties envahies par la bruyère et les plantes arborescentes.

Nettoiemement. — Le premier soin à prendre pour la conservation des forêts de pins d'Alep est le débroussaillage. Tant que des surfaces immenses sont couvertes de matières inflammables, tant que des morts-bois envahissent le sol, il n'y a pas de sécurité possible. Le petit feu permet de brûler économiquement les morts-bois, la dépense n'étant guère supérieure à 4 ou 5 francs par hectare. Mais cette opération est seulement possible dans les massifs serrés de plus de 20 à 30 ans et au-dessus : ailleurs, il ne serait pratiqué qu'en détruisant la génération à venir des bonnes essences, et là où les massifs ne sont pas complets, en laissant pulluler les morts-bois qui rejettent de souche avec une vigueur nouvelle C'est ce qu'exprime un dicton populaire des paysans des Maures, à propos des broussailles : *Qui me coupe me taille, qui me brûle me fume*. A Porquerolles, il ne suffit donc pas d'employer le petit feu, il est nécessaire d'extirper les souches.

Aussi, les vrais nettoiemens devront-ils être effectués par extraction. On ne se bornera pas à arracher les morts bois, on profitera du retournement du sol pour ensemercer les vides. A notre avis, il ne faut pas faire sur le pin d'Alep d'élagages, toujours très nuisibles pour les sujets de cette essence. L'opération ainsi comprise coûtera de 40 à 50 francs par hectare, mais l'avenir du peuplement sera assuré.

Repeuplements. — A Porquerolles, les repeuplements, qui sont nécessaires sur 600 hectares environ, peuvent être terminés en dix années. Il suffira de récolter des cônes de pin d'Alep sur les sujets qui en présenteront et d'en extraire la graine. On fera le semis en même temps que le nettoiemement des peuplements. Nous ne croyons pas que les plantations réussiraient mieux sous le climat sec et égal de l'île, et en tous cas, les frais seraient bien plus considérables.

Nous avons terminé le récit de notre excursion à Porquerolles, heureux si cette étude peut avoir quelque utilité et si, malgré les longueurs dans lesquelles nous nous sommes laissés entraîner, nous avons pu intéresser le lecteur.